



FLASH INFO

CGT DREAL G-Est

CSA 16 octobre 2025

Un Comité Social d'Administration (CSA) extraordinaire de la DREAL Grand-Est s'est tenu le Jeudi 16 octobre 2025 à l'initiative de la Direction DREAL

A l'ordre du jour :

- la densification du bâtiment du siège de la DREAL à Metz, où la Préfecture impose d'installer la DDPP 57
- la réorganisation des fonctions financières de la DREAL
- la modification de l'arrêté préfectoral d'organisation de la DREAL qui en découle

Déclaration Liminaire de la CGT

La Démocratie française paraît au bord du précipice ces dernières semaines

C'est le résultat de la dérive autoritaire depuis Sarkozy, où la classe politique dirigeante apparaît clairement servir l'intérêt de l'oligarchie financière, au détriment de l'intérêt général.

La « Start-Up » nation promue par l'actuel locataire de l'Elysée, s'est instillée au mépris de la Constitution, dans toutes les entreprises, et dans nos administrations soumises au « *new public management* »

Telle la pyramide hiérarchique féodale, le « management déconcentré » vise :

- **à asservir la puissance publique, concentrée dans les mains des Préfets** – cet été encore leurs super-pouvoirs ont été encore une fois, discrètement mais considérablement élargis, aux intérêts des oligarques et de leurs entreprises, lobbies et élus inféodés.
- **à affaiblir les services publics, de l'Hôpital public au ministère en charge de l'Écologie**, particulièrement dans le viseur, en supprimant les effectifs à tour de bras et sapant progressivement le Statut du Fonctionnaire. Pourtant cette conquête héritée de la Libération, reste encore un dernier garde-fou ... très fragilisé

L'oligarchie irresponsable mène la 5ème République à l'agonie, et crée toutes les conditions à l'avènement d'un régime autoritaire comme c'est déjà le cas dans de trop nombreux pays.

En France, dans de nombreuses entreprises et administrations, la CGT observe avec une grande inquiétude une dérive managériale autoritariste , et la combat.

Népotisme, management par la peur et le mépris, politique de prévention des risques empêchée , procédés para-disciplinaires illicites, à charge avec écrits diffamatoires, subornation de témoins, appels à la délation, attaques personnelles et répétées visant à

dégrader la santé de représentants du personnel ... la répression anti-syndicale et plus généralement contre quiconque ose exercer son esprit critique, atteint dans certains cas des niveaux intolérables .

La CGT, avec les autres organisations syndicales et contre-pouvoirs défend pied à pied, dans chaque entreprise et administration et au niveau national, les conquêtes sociales, démocratiques, sociétales et environnementales qui caractérisent l'histoire de notre pays.

A commencer par essayer de résorber les fractures, qui rongent notre société jusque dans nos couloirs, par rétablir la transparence et le dialogue sur les décisions, retrouver l'égalité de traitement, le respect dû à tout agent-e ainsi que leurs représentant-es.

Monsieur le Directeur, Madame la Directrice adjointe, cher-es collègues, nous vous invitons à essayer de le faire ensemble, à la modeste échelle de notre DREAL

C'est le premier pas vers la nouvelle direction à prendre, une société réellement démocratique, de partage, de justice sociale et environnementale pour laquelle la CGT n'aura de cesse de lutter

[Le progrès social, seule issue à la crise ! | CGT](#)

La « densification » du bâtiment GH-Polygone

La CGT regrette que concernant la mission prévention, l'unité spatiale qui prévaut pour l'ensemble de toutes les autres unités de la DREAL, ne soit pas respectée.

La CGT s'interroge sur les conditions de travail des agent-es du SG en général.

La CGT se félicite que suite à nos réclamations, la DREAL ait obtenu de la Préfecture, le financement de l'ouverture des fenêtres non-ouvrantes et le décroïsonnement d'un bureau.

Encore un défaut structurel de ce bâtiment à 53 millions d'euros résolu grâce à l'action syndicale et aux agent-es

La CGT a également activement contribué à la résolution de l'équation consistant à héberger l'ensemble du STECCLA dans une aile

Mais l'espace du STECCLA comme celui de l'ensemble du bâtiment, reste trop restreint. Certain-es agent-es comme ceux du SCDD vont clairement voir leurs conditions de travail dégradées par cette « densification ».

La CGT se félicite de la suppression du bureau à 4, problème laissé en friche par la DREAL.

Le Directeur confirme que le nouveau bureau prévu sera à 3.

Le secrétaire général de la DREAL le contredit et indique que potentiellement ce nouveau bureau pourra accueillir 4 agents.

La CGT déplore le manque de vision globale concernant cette cité et la faiblesse de la coordination entre administrations. Au final la CGT ne cautionne pas ce nouveau déménagement un peu plus d'un an après notre installation, et la priorité de la Préfecture : densifier pour faire des économies, alors que les réflexions pour améliorer nos conditions de travail et l'exemplarité de la cité paraissent au point mort.

La CGT souligne que les agent-es de la DDPP seront perdants et qu'aucun élément n'est apporté pour évaluer l'impact de l'arrivée de plusieurs dizaines d'agent-es supplémentaires dans la cité.

A l'occasion du prochain « comité de Vie de site » le 21 octobre, **la CGT défendra avec l'Intersyndicale Polygone l'amélioration paysagère et de la biodiversité, des circulations douces, de la sécurité routière et des conditions de travail.**

Vote relatif au plan de « densification » du bâtiment GH « Polygone » :

POUR : FO – UNSA

Abstention : SNE-FSU abstention

CONTRE : CGT

Réorganisation des fonctions financières de la DREAL

La CGT est soulagée de voir le SEBP rester hors champs du « pôle affaires financières » fusionné comme c'était la demande générale.

La CGT soulève le fait que la note prévoit la **limitation du télétravail à deux jours** dans ce nouveau pôle du SG. Ce qui revient à revenir sur des décisions individuelles, et est contraire à l'accord-cadre interministériel. Il peut s'agir d'un « cheval de Troie » pour remettre en cause les 3 jours de télétravail possibles à la DREAL

L'ensemble des organisations syndicales nous rejoint sur ce point.

Le Directeur accepte de retirer la phrase limitant le télétravail à deux jours dans la note de présentation .

FO et le SNE-FSU votent pour cette réorganisation

La CGT et l'UNSA s'abstiennent

Arrêté d'organisation de la DREAL

Compte-tenu de la réorganisation du pôle affaires financières du SG, l'arrêté d' organisation de la DREAL doit être soumis au vote du CSA

La CGT relève deux problèmes dans cet arrêté, qu'elle ne peut pas valider en l'état :

- Une erreur concernant la répartition des pôles du STECCLA

- Le fait que la mission prévention soit rattachée au SG

Cette situation va à l'encontre de la réglementation, qui demande à ce que la Prévention des risques soit placée sous l'autorité du chef de service de l'établissement.

Cette situation a engendré de graves dysfonctionnements, et ne permet pas aux agent-es de la prévention d'exercer leur rôle.

En témoigne la dernière démission du Médecin du Travail

La CGT souhaite mettre à l'ordre du jour de la prochaine Formation spécialisée, une nouvelle organisation des missions de prévention à la DREAL, indépendante du SG, suivant les préconisations du Médecin du Travail

L'UNSA partage nos interrogations

Le Directeur dit avoir pris en compte ce problème et accepte de mettre ce point à l'ordre du jour d'un prochain CSA

La correction sera faite concernant le STECCLA

Aussi la CGT ne vote pas contre cet arrêté, mais s'abstient au vu de l'acceptation par la Direction de travailler sur une réorganisation et un repositionnement hiérarchique de la mission prévention

Points Divers

La CGT dénonce le gel d'un poste au pôle risque naturel / SPRNH dans un contexte de sur-travail qui ne permet plus de réaliser les missions

La Directrice rappelle le contexte d'austérité aggravée, où chaque réouverture de poste est compliquée, même si la DREAL essaie de défendre les postes et de faire de la « GPEC »

Dans l'attente la CGT souhaite un dialogue social avec le SPRNH au sujet de l'organisation de ce pôle et des conditions de travail.

Vos représentants CGT :

Agathe Kowalski, Jean-Pierre Wagner et Sébastien Hesse
et Eszter Czobor, experte

***Pour votre liberté d'expression, pour vous défendre et défendre nos Services publics :
rejoignez-nous !***



CGT Ecologie Grand-Est

DREAL G-Est, DDT 57 et DDT 88

cgt.dreal-grand-est@i-carre.net

03 87 56 42 15 06 30 34 18 09

<http://intra.dreal-grand-est.e2.rie.gouv.fr/la-cgt-r680.html>